

ASSEMBLÉE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 25 AOÛT 2014

Une assemblée régulière du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève est tenue le 25 août 2014, à la salle Wilson, 490, montée de l'Église à L'Île-Bizard.

Membres présents :

Stéphane Côté, conseiller d'arrondissement, président
Christian Larocque, conseiller d'arrondissement
Marcel Labbé
Jean-Pierre Tanguay
Robert Richer
François Allard

Sont également présents :

Sophie Cournoyer, agent technique en urbanisme, secrétaire
Stéphane Bernaquez, chef de division, Aménagement urbain et sécurité publique

Membre absent :

Lyne Cardinal

L'assemblée est ouverte à 19h15.

1) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, François Allard
appuyé par Christian Larocque

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant au varia:
-6.1 « 2311, chemin du Bord-du-Lac » et que l'item « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 21 JUILLET 2014

Procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 juillet 2014

Il est proposé par, Jean-Pierre Tanguay
appuyé par Marcel Labbé

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 21 juillet 2014 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3) P.I.I.A. (secteur de L'Île-Bizard)

3.1 25, rue Montigny – Agrandissement

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par, François Allard
appuyé par Jean-Pierre Tanguay

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour l'agrandissement de la résidence au 25, rue Montigny, selon les documents présentés à la demande de permis 3000832884 et avec l'agencement suivant :

- Revêtement ext. : Fibro-ciment – Brun kaki
- Fenêtres : Blanc
- Soffite & fascia : Blanc
- Toiture : Certain Teed – Terre de sienne brûlée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 1799, chemin du Bord-du-Lac – Toiture

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par, Robert Richer
appuyé par François Allard

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour la réfection de la toiture et l'ajout de puits de lumière pour la résidence au 1799, chemin du Bord-du-Lac, selon les documents présentés à la demande de permis 3000828163 et avec l'agencement suivant :

- Toiture : BP Mystique – Taupe

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 416, rue Pierre-Boileau – Rénovations extérieures

Madame Cournoyer explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par, Christian Larocque
appuyé par Jean-Pierre Tanguay

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures pour la résidence au 416, rue Pierre-Boileau, selon les documents présentés à la demande de permis 3000847083 et avec l'agencement suivant :

- Revêtement ext. : Vinyle – Gentek : Ivoire No 002
- Fenêtres : remplacement de 3 fenêtres avec carrelage

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4) P.I.I.A. (secteur de Sainte-Geneviève)

4.1 16 826, boulevard Gouin

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent.

Il est proposé par, Marcel Labbé
appuyé par Jean-Pierre Tanguay

QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de P.I.I.A. pour les rénovations extérieures pour la résidence au 16 826, boulevard Gouin, selon les documents présentés à la demande de permis 3000853703 et avec l'agencement suivant, sous réserve des conditions suivantes :

- Modifier le perron conduisant à l'entrée localisée sur le mur latéral gauche par une construction allégée composée de fer forgé et de bois;
- Modifier le perron conduisant à l'entrée localisée sur la façade principale de manière à abaisser les parois de celle-ci et d'y intégrer du fer forgé dans sa partie supérieure;
- Retirer les 4 insertions architecturales de briques Kirkland de forme carrée localisées sur la façade latérale droite.

Agrandissement

- Revêtement ext. : Maçonnerie Permacon – Brique Melville – Nuance de gris Ramsey
- Revêtement ext. : Maçonnerie Permacon – Brique Melville – Nuance de noir Rockland
- Revêtement ext. : Maçonnerie Hanson – Brique Kirkland
- Portes & Fenêtres : Mirabel PVC Blanc
- Soffite et Fascia: Gentek noir
- Toiture : BP Canada Dakota – Granite
- Toiture : BP Canada Dakota – Noir Cristal

- Toiture : Aluminium Gentek – Rouge Venetien
- Porte de Garage : Garaga aluminium – Rouge Venetien et blanc
- Garde-corps : Aluminium noir

Section existante

- Soffite et Fascia: Gentek – Noir
- Garde-corps : Fer forgé noir

5) DISCUSSION (secteur de Sainte-Geneviève)

5.1 Règlement relatif aux usages conditionnels

Madame Cournoyer explique le projet de règlement et les membres du comité en discutent. Les membres sont favorables au projet de règlement présenté.

6) VARIA

6.1 2311, chemin du Bord-du-Lac

Monsieur Bernaquez explique la demande et les membres du comité en discutent. Il s'agit d'un projet de construction d'un garage détaché.

Les membres sont favorables au projet de construction présenté et demandent à évaluer le dossier de façon officielle lors de la prochaine assemblée.

7) PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du comité consultatif d'urbanisme aura lieu le lundi, 15 septembre 2014.

8) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par, Robert Richer
appuyé par François Allard

QUE l'assemblée soit levée et l'assemblée est levée à 20h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



 Stéphane Côté
 Président



 Sophie Cournoyer
 Secrétaire